

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 26 JUIN 2019, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R. Monsieur Benoit Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2019
- 4. Correspondance
- 5. Bordereau des déboursés
- 6. Appel d'offres : Contrat 2019 Poly 01 Octroi de contrat
- 7. Appel d'offres : Contrat 2019 Laboratoire 03 Octroi de contrat
- 8. Appel d'offres : Reconstruction des bureaux et du laboratoire Octroi de contrat
- 9. États des résultats techniques mai 2019
- 10. Projet de biométhanisation suivi
- 11. Divers
- 12. Interventions de l'assistance
- 13. Clôture de la séance



Nº de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 12 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-19 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétairetrésorier.

ADOPTÉE

19-20 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

19-010 13-05-19 Lettre de MADAME SARAH GIGUÈRE, avocate et directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2019-191 autorisant l'ajustement de la quote-part 2018 et le paiement de la facture s'y rattachant et la résolution numéro 2019-192 acceptant le dépôt des états financiers 2018 de la Régie.

19-21 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 19-04, du chèque numéro 807 au chèque numéro 815 du déboursé numéro 201900245 au déboursé numéro 201900295 pour un montant total de 417 669,99 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

19-22 POINT 6. APPEL D'OFFRES: CONTRAT 2019 - POLY-01 - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en polymères;

ATTENDU QUE sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission de Les produits chimiques Erpac inc. est la plus basse soumission conforme selon les deux options possibles:

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, surintendant à la RAEVR nous recommandant l'option 2, contrat de deux (2) ans d'une somme de 332 384,45 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Les produits chimiques Erpac inc., concernant le projet «2019-POLY -01», selon l'option 2, d'une durée de 2 ans (du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021), d'une somme de 332 384,45 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

19-23

POINT 7. APPEL D'OFFRES : CONTRAT 2019 - LABORATOIRE -03 - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en analyses de laboratoire;

ATTENDU QUE sur les deux (2) soumissions reçues, la soumission de Biovet inc. est la plus basse soumission conforme selon les trois options possibles;

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, surintendant à la RAEVR nous recommandant l'option 3, contrat de trois (3) ans d'une somme de 101 036,02 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Biovet inc. concernant le projet < 2019–Labo -03 >, selon l'option 3, d'une durée de 3 ans (du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022), d'une somme de $101\,036,02$ \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

19-24

POINT 8. APPEL D'OFFRES: RECONSTRUCTION DES BUREAUX ET DU LABORATOIRE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public pour la reconstruction des bureaux et du laboratoire suite à l'incendie du 27 juillet 2018;

ATTENDU QUE sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission de Construction R.D.J. inc. est la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE certains travaux de réfection de toiture ont été ajoutés au contrat, mais qu'ils ne sont pas dus au sinistre, sont donc payables par la Régie;

ATTENDU QUE le coût desdits travaux a été établi à 95 000 \$ taxes nettes incluses selon l'analyse des prix soumis;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU



Nº de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Construction R.D.J. inc. pour la reconstruction des bureaux et du laboratoire d'une somme de 2 396 883,83 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme, conditionnellement à l'approbation de la Mutuelle des Municipalités de Québec, notre assureur, qui est représenté par Robert Deschamps, de Deschamps, Labrecque et associés inc.;

QUE la portion des travaux de réfection de toiture hors sinistre, dont le coût est établi à 95 000 \$ taxes nettes incluses, soit payable par la Régie, à même le fonds de roulement et que le remboursement du fonds se réalise sur une période de 5 ans;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 9. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES - MAI 2019

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de mai 2019. Les résultats mensuels indiquent que tout est conforme.

POINT 10. PROJET DE BIOMÉTHANISATION - SUIVI

Une visite des installations a eu lieu avec le conseil d'administration à 18 h concernant l'avancement de la mise en route pour le projet de biométhanisation. La filière, incluant le séchage des boues, est maintenant opérationnelle et les essais se poursuivent afin d'améliorer la fiabilité et la constance de l'opération, principalement au niveau du séchage des boues. Les équipements de réception de boues de fosse septique sont fonctionnels et le service est ouvert aux entreprises de la région depuis le début mai.

POINT 11. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 12. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

19-25 POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 35 minutes.

Jacques Drouin, ing. secrétaire-trésorier

Normand Angers Président